

Le consensus sur la défense entre totem et tabou

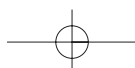
Louis GAUTIER

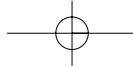
Depuis la fin de la guerre froide, les droites et les gauches européennes ont été amenées à rompre avec leurs substrats idéologiques traditionnels en matière de défense. C'est particulièrement vrai en France où les questions militaires sous la V^e République étaient placées sous le double signe de la singularité vis-à-vis de l'extérieur et du consensus au plan intérieur. Aujourd'hui, quoique moribond, le consensus sur la défense française masque la portée de certains abandons de principe et une contradiction croissante à concilier aspiration à une défense européenne, intégration pragmatique dans l'Otan et souci d'indépendance. En 2007, quels que soient les partis au pouvoir, la défense française n'échappera donc pas à un recadrage. Ce recadrage des choix futurs aura inéluctablement des effets directs et manifestes sur la souveraineté, la crédibilité et le contrôle de notre politique militaire.

Les Européens, au cours du siècle dernier, n'ont pas cessé de mener des guerres que rien n'annonçait ou qui n'auraient jamais dû avoir lieu. Comme le constatait Raymond Aron : « Les guerres sont par essence imprévisibles ; mais les guerres du XX^e siècle l'ont été bien plus encore que celles du passé » ⁽¹⁾. En se postant dans un présent supposé sans grands enjeux, les Européens tentent désormais d'échapper à cette fatalité. Pour y parvenir, ils ont d'abord entrepris de démonter politiquement et idéologiquement la guerre.

À partir de 1990, les Européens ont réinventé « la guerre sans la guerre » avec une profonde adaptation de leur politique militaire. Les notions d'intervention et de projection extérieures au service du droit et de la paix ont largement supplanté les concepts de défense et

(1) R. Aron : *Une histoire du XX^e siècle. Anthologie* ; Plon, Paris, 1996, p. 59.





Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

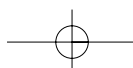
de sécurité dans la doctrine. Conséquence paradoxale : la re-légitimation de l'action militaire dans un climat général de dépérissement de la culture stratégique européenne.

Les droites et les gauches européennes ont vu leurs repères idéologiques bouleversés par cette lecture peu réfléchie mais réconfortante de la situation qui place l'Europe dans un abri creux de la mondialisation et de l'histoire. À la fin de la guerre froide, sans toujours pleinement assumer ce divorce, elles ont été amenées, les unes et les autres, à rompre avec leurs substrats idéologiques traditionnels en matière de défense. C'est particulièrement vrai en France où les questions militaires sous la V^e République sont placées sous le double signe de la singularité vis-à-vis de l'extérieur et du consensus au plan intérieur ⁽²⁾. Aujourd'hui le consensus sur la défense nationale sert seulement à masquer à l'opinion la portée de certains abandons de principe et une indétermination de nos choix militaires futurs.

DROITE, GAUCHE ET SOUVERAINETÉ

Au cours des quinze dernières années, la droite française est devenue européenne et internationaliste. L'adhésion aux théories libérales, majoritaire dans ses rangs, qui accompagne la mondialisation ne lui permet plus de prôner, comme auparavant, la suppression des barrières commerciales au nom de la croissance et l'affirmation de la souveraineté nationale au nom de la sécurité. Il lui faut donc admettre des transferts de souveraineté. Certes, des réactions « nationales » ou souverainistes se manifestent ici ou là, mais les mouvements politiques qu'elles inspirent ne proposent pas un retour pur et simple à l'état *ex ante* de la défense nationale. D'ailleurs, derrière la rhétorique hostile à l'Union européenne et à la mondialisation, aucun des projets qui, à droite, prônent la restauration de la souveraineté n'envisage concrètement un complet repli sur l'État-nation. Au fond, les manifestations souverainistes en France, et plus généralement en Europe, « ne savent qu'en appeler à la restauration d'une volonté enchantée. D'où l'affichage permanent d'une nostalgie résistancialiste » dont la

(2) Lors des élections présidentielles de 1974, François Mitterrand officialise son ralliement à la force de frappe. Le PC dans le rapport Kanapa de 1977 se déclare, avec des réserves, favorable à la « dissuasion tous azimuts ». L'exercice du pouvoir par la gauche à partir de 1981 confirme dans les faits la conversion de la gauche à la politique de défense initiée par le général de Gaulle vingt ans auparavant.



Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

portée est en pratique nécessairement limitée ⁽³⁾. Dans notre pays, la droite dans son ensemble est bien forcée d'admettre une autre « idée de la France » marquée par la relativisation de son statut de puissance moyenne, en particulier de sa dimension militaire. Par réalisme, elle a été amenée à accepter que soient revus, l'un après l'autre, tous les éléments du prédicat sur lequel la politique de défense gaullienne était fondée depuis 1958. La politique d'indépendance nationale est relativisée par la participation à la construction de la défense européenne et surtout par les récents compromis avec l'Otan. Le nucléaire reste un atout important de notre défense, mais ne contribue plus autant dans le monde d'après guerre froide au dimensionnement de la puissance française.

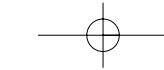
Comme le signale Lucien Poirier avec d'autres analystes, après 1990, « la politique de défense française connaît une crise des fondements » ⁽⁴⁾. Pour la droite française, la remise en cause de la politique de défense des origines de la V^e République suscite bien, ici ou là, des nostalgies par rapport aux rêves de grandeur retrouvée qu'avaient accrédités — au-delà de toute vraisemblance — la geste et le discours gaullien, mais aucune véritable contestation dans ses rangs. Les réformes engagées par François Mitterrand puis prolongées par Jacques Chirac tant en matière d'équipement nucléaire, de réduction des crédits militaires, de baisse des effectifs ou de coopération européenne sont approuvées. De même, la réorientation de notre doctrine d'emploi des forces vers des missions de projection au service supposé de la paix ne fait pas vraiment question. La politique de dissuasion est infléchie tacitement, presque sans débat. Tout au plus la droite cherche à sauvegarder les apparences sur certains sujets sensibles à l'intérêt ou à l'orgueil national. Pour elle, la France doit maintenir son rang militaire par rapport au Royaume-Uni ⁽⁵⁾. La réintégration dans l'Otan n'est pas acceptable sans quelques gages compensatoires ⁽⁶⁾. Au nom ou en dépit des accords de défense passés, la droite, quoique rendue désormais prudente par les déboires militaires en Côte d'Ivoire, considère encore légitime de gendарmer ce qu'elle considérait autrefois le

(3) P. Rosanvallon : *La démocratie inachevée* ; Gallimard, Paris, 2000, p. 427 et sq.

(4) L. Poirier : *La crise des fondements* ; Economica, Paris, 1994.

(5) Cet argument est régulièrement mis en avant par le président J. Chirac dans diverses interventions, notamment dans les travaux préparatoires à la loi de programmation militaire actuelle.

(6) La polémique sur le commandement Sud de l'Otan en 1997, les discussions sur le commandement de l'*Isaf* en 2004 et 2005 en attestent.



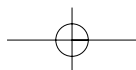
Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

pré africain de la France ⁽⁷⁾. À la vérité, ces réactions sont plus chauvines ou réactionnelles que sérieusement raisonnées. Seule la question du passage à l'armée de métier entre 1993 et 1997 a fait l'objet d'une assez ample discussion. Elle a politiquement divisé la droite, comme la gauche du reste, pour être finalement tranchée sans encombre.

Au fond, la recomposition du paysage stratégique et la réforme de l'outil de défense français ne sont pas à l'origine de déchirements politiques à droite. Plus généralement, que ce soit le *Livre blanc sur la défense* de 1994, adopté sous le gouvernement de cohabitation d'Édouard Balladur, ou les lois de programmation militaire 1997-2001 et 2002-2007 des gouvernements d'Alain Juppé ou de Jean-Pierre Raffarin, aucun des textes encadrant la réflexion et l'effort de défense proposés par la droite n'est à l'origine de tensions ou de dissensions graves au sein de la classe politique française. Il faut dire que pour la droite comme pour la gauche, la continuité des politiques, la prudence dans la mise en œuvre des réformes et la volonté de maintenir, même facticement, un large consensus sur les questions militaires dominent le débat public.

Depuis 1990, la France est à la recherche d'une politique européenne de substitution qui lui permettrait de troquer un peu de son autonomie pour conserver de l'influence. Les inflexions de la politique de défense de la France sont donc forcément ambiguës : elles visent tout à la fois à réduire les moyens militaires au niveau requis par le nouvel environnement géostratégique et à sauvegarder de l'influence ; elles cherchent à faire triompher la voie de la coopération européenne sans renoncer encore à l'autonomie de décision et à des moyens militaires indépendants qui lui semblent être des gages indispensables pour influencer sur ce processus et le mener correctement à son terme. Depuis quinze ans, la droite et la gauche se sont assez facilement trouvées autour d'un accord sur la politique de défense qui comporte : la consolidation, à taille réduite, de la dissuasion nucléaire ; la contribution à la construction de l'Europe de la défense ; la participation, au nom des responsabilités internationales de notre pays, à de nombreuses opérations militaires de gestion de crise ; la préservation du consensus national sur les questions militaires.

(7) En Afrique, la France appelle régulièrement l'UE à s'impliquer dans la gestion des crises, mais répugne à concevoir et à mettre sur pied avec les Britanniques la seule coopération qui serait efficace. La coopération franco-britannique n'a pas dépassé le stade des déclarations ministérielles. L'entente franco-allemande n'a, quant à elle, produit aucun effet opérationnel « à chaud ».



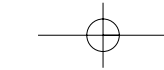
Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

D'une certaine façon et malgré les atermoiements de Paris, tout au moins au début de la crise, l'opposition française à la guerre américaine en Irak a de nouveau contribué à souder l'opinion et fait taire toute véritable discussion sur les choix militaires de la France, notamment en matière d'action extérieure. Ni les conditions de notre présence en Afghanistan, ni notre position en matière de coopération à la stabilisation en Irak, ni la participation française aux nombreuses actions militaires de l'Otan, ni plus généralement tout ce qui relève de notre politique d'action extérieure et des capacités correspondantes ne font d'ailleurs l'objet de débats consistants. La gauche, pour avoir défilé derrière Jacques Chirac, paraît sans broncher entériner tous ses choix de défense. Pourtant cet accord est factice.

Il table sur la passivité de l'opinion publique et l'acquiescement de la hiérarchie militaire à une réforme qui la valorise. La réforme de la défense française est en effet un incontestable succès (elle a permis de mobiliser l'encadrement des armées et celui-ci, en retour, a obtenu de nombreuses satisfactions, pas seulement en ce qui concerne la condition des militaires mais surtout en terme d'influence dans l'appareil d'État et les organisations militaires internationales). Le consensus national sur la défense repose donc en fait sur de vagues implicites. Il n'est ni l'expression d'une situation stabilisée, encore moins d'un accord global et définitif. Il est pour l'heure la résultante d'un processus d'évolution de la politique de défense qui contourne certains aspects difficiles, comme un fleuve les bancs de sables. C'est ainsi que la conscription, après avoir été cinq ans durant caressée par les flots de la réforme, a fini par être absorbée dans un ressac. Il ne pourra en être de même à moyen terme ni de la révision de notre dissuasion nucléaire, ni des transferts de compétences, ni des délégations de commandement vers les organes de l'Union européenne sans lesquels l'Europe de la défense restera un vœu pieux. Ces trois sujets concernent le cœur de souveraineté de notre politique de défense. La droite qui, jusqu'ici, est parvenue à surmonter ses contradictions et ses divisions internes n'échappera pas sur ces problématiques à quelques difficiles heures de vérité.

GAUCHE, DROITE ET INTERVENTIONNISME MILITAIRE

Pour la gauche française aussi, ces grandes questions se posent mais dans un climat politique plus confus qui contribue à les relativiser

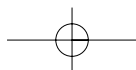


Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

dans ses débats internes. Partout en Europe, la gauche se retrouve en porte-à-faux face aux problématiques de défense et en décalage avec ses conceptions traditionnelles. D'abord parce que les partis écologistes et socio-démocrates qui forment l'ossature des coalitions gouvernementales de gauche adhèrent désormais à une vision largement libérale du monde contemporain. Beaucoup croient advenue la prophétie du début du XIX^e siècle qui pronostiquait le dépassement de la guerre par l'industrie et le commerce ⁽⁸⁾. Au cours des quinze dernières années, la gauche en Europe a accompli, selon des caractéristiques propres à chaque pays, un grand *aggiornamento* idéologique et politique sur les questions militaires. Elle a encouragé la baisse des crédits militaires, mais ce qui est moins conforme à ses positions traditionnelles, a initié ou soutenu des changements qui aboutissent à l'abandon quasi complet du service militaire, à la privatisation de l'industrie et d'une partie des services de défense. Surtout, elle a accompagné une évolution de la doctrine qui, tant au niveau national que de l'Union européenne ou de l'Alliance atlantique, assouplit les conditions d'emploi de la force. Privatisations, professionnalisation, expéditions militaires... la gauche européenne se retrouve fort éloignée de ses bases idéologiques.

Il est tout d'abord surprenant de remarquer que la gauche, autrefois si rétive à l'interventionnisme militaire, se soit convertie — certes au nom de l'ingérence humanitaire ou de la prévention des conflits — à une politique d'opérations extérieures. Puisque la paix ne semble plus réellement être menacée, la guerre serait redevenue possible. C'est François Mitterrand qui décide de déployer le plus grand détachement français depuis 1962 dans la guerre du Golfe en 1990 ; c'est Gerhard Schröder qui pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale engage des soldats allemands dans un conflit en 1999 au Kosovo ; c'est Tony Blair qui aventure des troupes britanniques en Irak dans l'expédition militaire la plus controversée d'après guerre froide. Il ne s'agit pas ici de porter un jugement positif ou négatif sur ces opérations mais de constater d'abord que des tabous à gauche ont été brisés. La gauche européenne, historiquement hostile à l'emploi de la force armée, façonnée pendant des décennies par des discours combattant toutes formes d'interventions militaires autres

(8) Ce sont les socialistes Saint-simoniens qui énoncèrent une philosophie de l'histoire selon laquelle les sociétés industrielles et de négoce succèderaient nécessairement aux sociétés militaires.



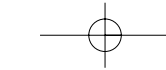
Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

que défensives s'est convertie à une politique de projection des armées. La logique des actions extérieures est soutenue et popularisée par un fort courant militant justifiant le recours à la force au nom de la paix et des droits de l'homme. Nous n'engagerons pas ici une discussion sur le bien-fondé de cette doctrine et sur ses succès, mais souhaitons relever combien elle est venue brouiller à gauche les repères en ce qui concerne la justification et l'emploi de la force. La rupture idéologique est précisément consommée sur deux points essentiels : l'usage légitime de la force n'est plus réservé à la défense de la patrie ou de ses intérêts vitaux, mais à la défense de valeurs et d'un modèle démocratique projeté sur la société internationale ; l'emploi des armes n'est plus une réponse ultime à une agression mais le plus souvent une réponse préventive délivrée dans l'urgence.

Cette évolution est particulièrement sensible dans la politique de la gauche française au pouvoir après 1990 ⁽⁹⁾. Par le nombre et la variété de ses interventions militaires, notre pays fait alors figure de champion. En effet, sous l'impulsion d'un fort courant intellectuel, associatif et militant, la gauche française a été pionnière en matière d'ingérence humanitaire, notamment autour de la figure et des combats menés par Bernard Kouchner ⁽¹⁰⁾. Au moment où les guerres du passé sont globalement invalidées et leurs motifs jugés nuls, il est frappant d'observer, par ce biais, la restauration « innocente » de la logique de l'action militaire. Cette restauration est rendue possible par la valorisation des intentions mises en œuvre ; mais y a-t-il jamais d'autres combats que justifiés par une noble cause ? Elle s'accompagne d'une dévaluation symétrique des effets négatifs qui pourraient être causés par l'emploi des armes. Pour être acceptable, l'action militaire doit apparaître désincarnée (basse intensité de la force, limitation des dégâts collatéraux, intervention à distance, théorie du zéro mort en opération). La guerre est, en quelque sorte, « euphémisée », comme en atteste d'ailleurs le vocabulaire. Au Parlement, dans les rapports des commissions et les discours gouvernementaux, on préfère parler d'« actions humanitaires », de « missions au service de la paix », de « campagne aérienne ». Contraste saisissant entre cette terminologie,

(9) Gouvernements M. Rocard, E. Cresson, P. Bérégovoy (1990 à 1993) et gouvernement É. Balladur (1993 à 1995) sous la présidence de F. Mitterrand ; gouvernement L. Jospin (1997 à 2002) sous la présidence de J. Chirac

(10) M. Bettati et B. Kouchner (sous la direction de) : *Le devoir d'ingérence* ; Denoël, Paris, 1987.

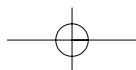


Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

affadissant la réalité, et le souci de vérité historique qui, parallèlement, pousse une Assemblée nationale de gauche à voter des lois pour requalifier en guerre les « opérations de pacification en Algérie » ou désigner le génocide arménien. Le vocabulaire n'est pas ici seul en cause. L'adoption de ces lois à la portée purement symbolique souligne par contraste l'impuissance du Parlement français qui, dans nos institutions, n'a tout simplement pas le pouvoir d'approbation et de contrôle démocratique des opérations extérieures, de sorte que les interventions militaires qui se sont considérablement multipliées depuis quinze ans restent, sous la gauche et la droite, l'apanage de l'Exécutif. La doctrine de projection militaire a été validée comme allant de soi, sans débat.

À ce point de la réflexion, il faut dégager trois observations. Premièrement, la nouvelle doctrine d'intervention extérieure a pour conséquence d'affaiblir la méfiance de la gauche à l'égard de la force armée en général, et ses réserves vis-à-vis des actions militaires extérieures en particulier. Un verrou psychologique saute. Cela permet d'expliquer l'évolution de positions qui, de la Somalie à l'Afghanistan en passant par le Kosovo, légitiment un usage croissant des armes. Deuxième observation, la rupture idéologique constatée à gauche en ce qui concerne l'emploi de la force à des fins humanitaires n'entraîne cependant pas d'action systématique tant le réalisme l'emporte dans l'exercice du pouvoir. Elle influe sur les esprits et l'opinion publique mais l'action politique ne lui obéit pas vraiment et reste tributaire des circonstances et des contextes. Ce « réalisme » a donc tendance à modérer l'impact des arguments purement idéologiques dans les prises de décisions concernant la défense et l'emploi de la force. Aujourd'hui, ce réalisme tempère dans certains cas pour le meilleur (Kosovo) ou contrarie dans d'autres pour le pire (Rwanda) l'influence des mots d'ordre humanitaire. Troisièmement observation, l'idéologie « universaliste » des droits de l'homme triomphe à gauche mais tout autant à droite. Certes, l'inspiration et les origines de ce mouvement sont ancrées à gauche ⁽¹¹⁾. Toutefois, il serait exagéré de ranger exclusivement à gauche la cause des droits de l'homme et de l'ingérence humanitaire. L'idéologie des droits de l'homme nourrit un important courant

(11) De façon lointaine, ce courant de pensée puise ses références chez les juristes et théoriciens du droit, républicains, radicaux et socialistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Plus proche de nous, il dérive des thèses et de l'idéal prônés par des ONG issues, souvent dans les années 70, de la mouvance contestatrice écologiste ou libertaire.



Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

de pensée et justifie bien des prises de positions à gauche, mais c'est un repère théorique intrinsèquement trop imprécis et un marqueur politique trop flou pour caractériser à lui seul les approches des partis de gauche à l'égard de l'action militaire extérieure.

En France, le paysage des idées de gauche sur la défense reste d'inspiration très composite. Les partis radicaux, socialiste, communiste et vert sont légataires de traditions et de valeurs diverses : républicanisme patriotique, universalisme, internationalisme révolutionnaire, pacifismes de plusieurs obédiences, atlantisme, européanisme. Les héritages idéologiques multiples n'ont jamais été fondus ni réellement clarifiés au sein de la gauche. Il n'y a pas de voûte idéologique commune, quant à l'unité politique qui, sans base programmatique prévaut malgré tout, depuis 1981, elle relève de l'accord tacite de gouvernement. Il en découle un décalage profond entre la phraséologie des discours de tribune et la pratique au pouvoir. Les sujets de défense sont traités par le non-dit notamment dans les plates-formes électorales de la gauche. Depuis 1990, les questions de défense ne font pas l'objet de discussions programmatiques au sein de la gauche unie, plurielle ou durable.

Les deux septennats de François Mitterrand ⁽¹²⁾ et le gouvernement de Lionel Jospin, en dépit de critiques sur certains aspects de leur gestion des dossiers militaires ont permis de purger un passif politique, de liquider les procès d'intention. La capacité de la gauche à assumer la direction des forces armées et la politique de défense sous la V^e République n'est plus mise en cause. Les relations entre les dirigeants socialistes et l'autorité militaire sont, de part et d'autre, maintenant « décomplexées ». Même si le corpus politique du Parti socialiste (PS) conserve encore des traces résiduelles d'une culture antimilitariste d'opposition, les ferments d'une culture de gouvernement, réformiste plus souvent qu'à son tour, l'emportent désormais ⁽¹³⁾. Charles Hernu fut l'architecte de la force d'action rapide ; Pierre Joxe entreprit la refonte du modèle d'armée, la modernisation du renseignement et l'interarmisation du commandement ; Alain Richard mena à bien la professionnalisation et la consolidation de l'industrie aéronautique et

(12) L. Gautier : *Mitterrand et son armée* ; Grasset, Paris, 1999.

(13) À cet égard, les socialistes ont souvent été à l'origine de projets et de grandes réformes de l'outil militaire, sous l'impulsion de ministres comme Albert Thomas, de députés comme Paul-Boncour et Renaudel, de ministres comme P. Cot, C. Hernu, J.-P. Chevènement, P. Joxe ou A. Richard.

Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

de défense. De la création de la brigade franco-allemande au Traité de Nice, en passant par la constitution du corps européen et la négociation des accords de Saint-Malo, les socialistes au pouvoir ont puissamment contribué à l'émergence d'une politique européenne de défense. Ces résultats assez remarquables ont toutefois été obtenus sous deux conditions : la non-remise en cause du cadre institutionnel de la Ve République en matière de décision politico-militaire, et l'amoindrissement du débat interne au parti socialiste sur les questions de défense. Ainsi, toutes les grandes décisions concernant la défense durant les quinze dernières années ont fort peu fait l'objet de discussions préalables ou programmatiques au sein des formations de gauche et du PS en particulier. Les positions ont été arrêtées sous l'éclairage des travaux d'experts appartenant à l'administration, aux commissions du Parlement, aux instituts de recherche. Dans les phases où elle exerçait le pouvoir, la gauche a fait sienne la conception de l'exécutif en matière de défense qui laisse peu de place aux débats parlementaires. Les décisions importantes ont été prises par le chef de l'État (arrêt des essais nucléaires, engagements extérieurs) ou le gouvernement (baisse des crédits militaires, lois de programmation) dans des formes qui n'autorisaient ni véritable concertation ni *a fortiori* de contestation dans les rangs de la gauche parlementaire. Sauf en de rares occasions sous les gouvernements de Michel Rocard (guerre du Golfe) et de Lionel Jospin (conflit du Kosovo), la représentation nationale n'a été que rarement consultée sur les engagements militaires extérieurs. François Mitterrand a veillé de manière sourcilieuse à conserver intacts les pouvoirs constitutionnels qui lui étaient dévolus. Quant à Lionel Jospin, s'il a favorisé l'ouverture du secret-défense et le travail d'enquête parlementaire, sur le Rwanda et le Kosovo, les exportations d'armes notamment, il avait les mains en partie liées par la cohabitation pour les questions militaires. Dans le domaine de la défense, à la fois pour ne pas gêner l'exécutif et asseoir l'autorité de la gauche au pouvoir, le parti socialiste et ses alliés se sont souvent comportés comme la droite en « partis gaudillots ». Cet effet pernicieux pour le débat démocratique est tout à la fois causé par le mode de fonctionnement de nos institutions et une déférence excessive à l'égard du supposé consensus national sur la défense.

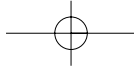
Or, ce consensus est aujourd'hui instable. On le voit dans les attaques nourries des partisans du « non » contre le volet de la défense européenne compris dans la Constitution européenne (« militarisation

Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

de l'Union » pour le PC, « inféodation à l'Otan » pour Laurent Fabius, Henri Emmanuelli ou Jean-Pierre Chevènement). On risque de le constater demain dans le cadre de la discussion sur les grands arbitrages concernant la dissuasion nucléaire ou sur telle ou telle opération extérieure. Au pouvoir, la loi du consensus risque de brider des choix nécessaires. Dans l'opposition, elle conduit trop souvent sans motif à entériner la politique du gouvernement selon un étrange code de bonne conduite. Ainsi, des sujets importants pour la communauté militaire — comme le nouveau statut des militaires, voté en 2005, ou la réforme des pouvoirs du chef d'état-major des armées, adoptée la même année — n'ont guère éveillé l'intérêt des formations de gauche. L'absence de débat politique sur les questions militaires n'est pas un signe de bonne santé. Plus généralement, il signale à gauche une certaine négligence. Celle-ci ne facilite pas le rapprochement des points de vue avec les autres partis sociaux démocrates en Europe. Elle laisse à leurs questions les militants et les citoyens. Elle pousse à substituer à l'analyse politique le dire d'experts. Un effort de réflexion théorique et politique est pourtant indispensable sur les grands volets de la politique de défense et la doctrine d'emploi des forces.

La gauche socialiste reste formellement accrochée à l'héritage dilapidé de Jaurès, son unique référence, pourtant largement vide de sens depuis la suspension de la conscription. Le modèle jaurésien a été « fétiché » et jamais remplacé ⁽¹⁴⁾. Au lieu de renouveler leur culture militaire, les socialistes sont, de façon schizophrène, à la fois attachés à une conception technicienne et réformiste de la défense et abonnés à une phraséologie datée. Or, l'absence de véritable culture militaire a été fatale à la gauche à plusieurs reprises. Le déficit politique et idéologique qui en résulte peut à nouveau être la cause d'erreurs d'appréciation et de divisions dans des moments critiques. On le vit au début de la campagne sur le Kosovo quand la majorité plurielle faillit se lézarder avant une solide reprise en main par Lionel Jospin. De surcroît, sans cadre d'analyse et position politique préétablie, les dirigeants politiques risquent de se retrouver intimidés face aux points de vue structurés des états-majors, aux arguments de la science militaire et surtout aux dynamiques de l'Otan et des commandements multinationaux sous lesquels de plus en plus nos forces sont placées.

(14) P. Buffotot : *Le socialisme français et la guerre*, op. cit. p. 434.



Le consensus
sur la défense
entre totem et tabou

*
**

Évanouissement des bases idéologiques traditionnelles, déficit de clarification des grands choix de défense futurs et engouement idéaliste pour l'action militaire, voilà, à droite et à gauche, à quoi tient désormais le consensus français sur la défense. Ce consensus, en réalité, est extrêmement fragile en ce qui concerne les opérations militaires extérieures ; il est largement caduc en ce qui concerne les fondements de l'autonomie stratégique de notre pays à l'origine de la dissuasion. Le consensus ne sert qu'à masquer la difficulté croissante de la politique de défense de la France à concilier aspiration à une défense européenne, intégration pragmatique dans l'Otan et souci d'indépendance. Or, les contraintes budgétaires qui pèsent sur les dépenses militaires vont faire exploser ces contradictions.

En 2007, quels que soient les partis au pouvoir, la défense française n'échappera pas à un recadrage sur trois sujets de fond : la construction européenne, les interventions et les positionnements extérieurs de nos forces, le format des armées et le financement des équipements militaires. Ce recadrage ne pourra pas s'effacer derrière le pseudo-consensus réformateur et gestionnaire car, pour la première fois depuis quinze ans, les choix futurs auront des effets directs et manifestes sur la souveraineté, la crédibilité et le contrôle de notre politique militaire.

À cet égard, la défense européenne est la bonne réponse aux défis futurs de la défense française pour autant qu'on ait la volonté de la construire et qu'elle ne soit pas simplement l'exutoire aux questions laissées en suspens.

Louis GAUTIER

M. Louis Gautier est délégué national aux questions stratégiques du parti socialiste, ancien conseiller de Lionel Jospin à la Défense. Dernier ouvrage paru : *Face à la guerre* ; La Table Ronde, Paris, 2006.

